

DECRET N°72-215 du 17 Août 1972

portant nominations et promotions à titre
exceptionnel dans l'Ordre National du
Dahomey -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-
dentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil
Présidentiel ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s
60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant
l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouver-
nement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui l'a modifié ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Mem-
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre Délégué à la Présidence du Conseil Pré-
sidentiel, Chargé de l'Intérieur et de la Sécurité et après avis
conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.-Sont nommées et promues à titre exceptionnel dans l'Ordre
National du Dahomey, les Personnalités Religieuses dont les noms suivent :

a) AU GRADE DE COMMANDEUR

rang du 21 Août 1971

Son Excellence Monseigneur ADIMOU Christophe, Archevêque de COTONOU
Officier du 25 Juillet 1968

b) AU GRADE D'OFFICIER

rang du 6 Août 1972

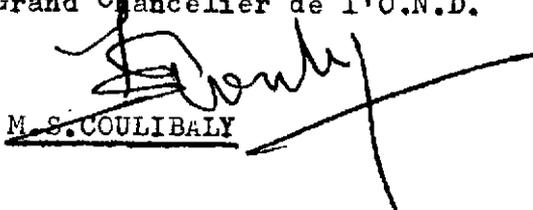
Monseigneur SASTRE Robert, Evêque de LOKOSSA

Article 2.-Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 17 Août 1972


Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M. S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PCP 6 SGG 4
DN 1 INTERESSES 2 DLP 1 DCCT 1
MCP 4 DGAJL 2 JORD 1 IAA 1 CS 1
GDE CHAN. 15 DIR.ST. 1 CEDN-CNI 2
MTP 4 ACN 2 ACDN 1 MIS 2 DSN 2